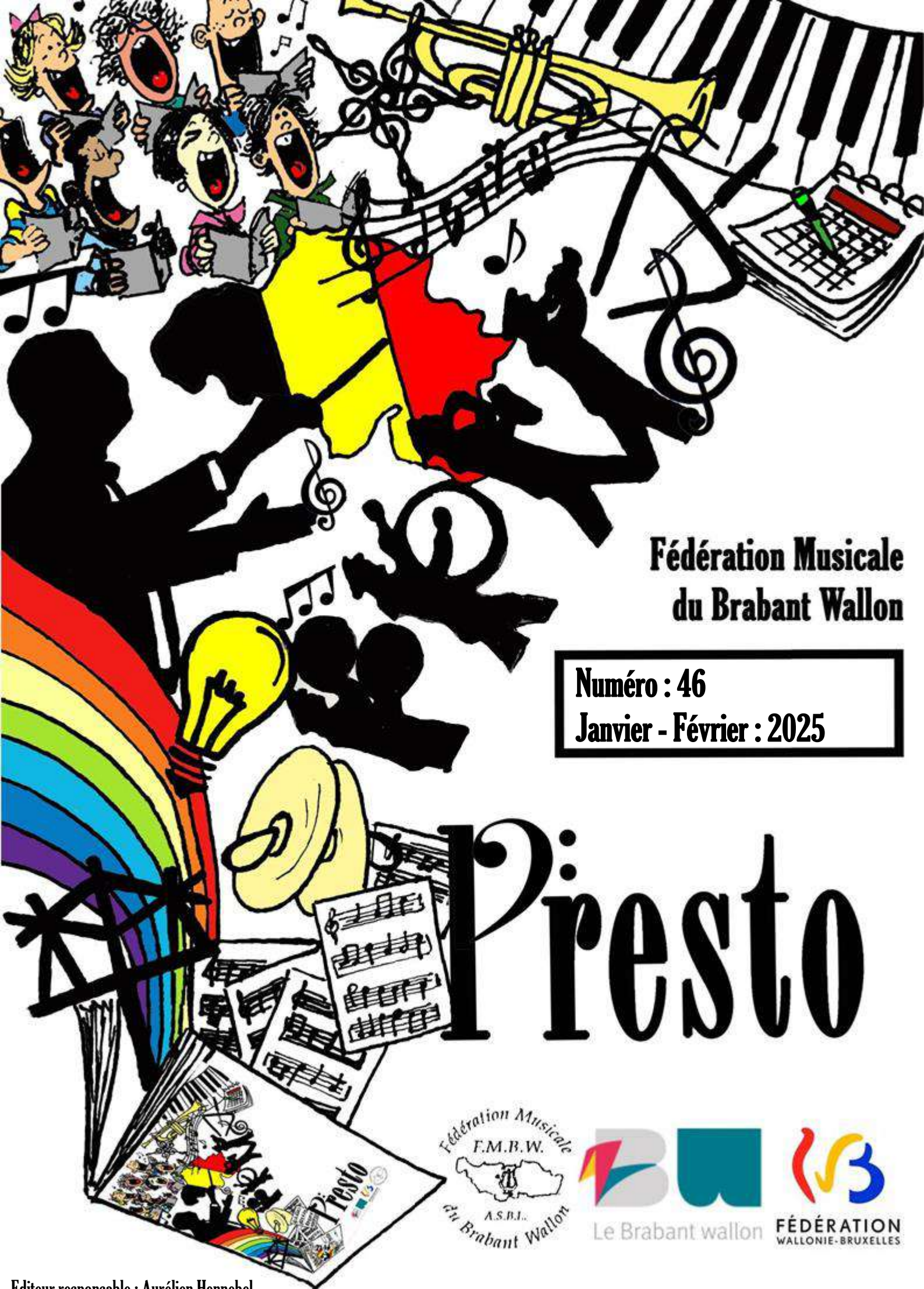




**Fédération Musicale
du Brabant Wallon**

Numéro : 46

Janvier - Février : 2025

Presto



Le Brabant wallon



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

SOMMAIRE

La Fédération Musicale du Brabant wallon – Organe d’Administration	P.3
Mot de l’Organe d’Administration	P.4
Agenda	P.5
Solution jeux Presto 45 & mots croisés Presto 46	P.6
Messe Ste Cécile 2024 Fédération en collaboration avec l’EMB	P.7
Concours Jeunes Solistes 2025	P.9
Tekla Bądarzewska 3 ^{ème} Partie et Fin	P.15
Le Jardin du Père Nebel en collaboration avec la Fédération	P.20
Petites & grandes annonces	P.23

n.d.l.r. :

N’oubliez pas de nous envoyer vos articles, agendas, affiches ou petites annonces **avant le 25 février 2025** pour paraître dans le prochain numéro.

Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Fédération Musicale du Brabant wallon

A.S.B.L. – Rue Auguste Goemans 20 – 1320 Beauvechain
N° d'entreprise : 0458-423-780 - RPM Trib. Brabant wallon
Téléphone : 0477/32.22.30

Courriel: info.fmbw@gmail.com

avec le soutien de la Province du Brabant wallon

Organe d'Administration

Président

HENNEBEL Aurélien

GSM : 0471/65.25.68

Secrétaire

VINCENT Christiane

GSM : 0477/32.22.30

Trésorier

HANQUINAUX Pascal

GSM : 0475/37.13.38

Mesdames Messieurs, chers amis lecteurs,

L'Organe d'Administration vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé, à vous tous et à vos familles.

Que 2025 vous procure joie et prospérité dans votre travail et dans vos sociétés.

Une première organisation en ce début d'année et espérons ne pas en rester là :

- Le concours « Jeunes Solistes » aura lieu le 15 février 2025 à l'Académie de Jodoigne. Il est encore possible de s'y inscrire sans tarder.
- La demi-finale francophone USM 2025, est prévue le dimanche 13 avril 2025 au Conservatoire de Liège, et la finale nationale sera organisée à la Musikakademie d'Eupen le dimanche 18 mai 2025.

La collaboration entre la Fédération Musicale du Brabant wallon et le Jardin du Père Nebel à Beauvechain, a permis d'assurer une belle ambiance avec cinq de nos sociétés.

Après ce succès, rendez-vous est déjà pris pour décembre 2025.

Comme vous avez pu le constater, il y a eu du changement dans la composition de l'Organe d'Administration de notre fédération. Nous aimerions grossir nos rangs, et attendons vos candidatures ainsi que des propositions de projets à élaborer ensemble.

L'Organe d'Administration vous remercie de votre confiance et vous prie de croire Mesdames Messieurs, chers amis lecteurs à l'assurance de notre amitié la plus sincère.

AGENDA 2025

<u>Dates</u>	<u>Sociétés</u>	<u>Activités</u>
26/01/25	La Camera Lirica michel.elincx@proximus.be	La Belle Hélène – Opéra-Bouffe de J.Offenbach Salle Bayard – Centre Culturel de Dinant 15hr00 Rue Grande 37 – 5500 Dinant reservation@ccdinant.be
01/03/25	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Espace 2000 – Genappe 19hr00 – souper Oberbayern
09/03/25	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Nivelles 13hr45 - Carnaval
15/03/25	Harmonie Royale de Mont-St-Pont Braine-l’Alleud vertenoeuil@hotmail.com	Comédies musicales « Maison de Tous » Ch d’Alsemberg.- 1420 Braine-l’Alleud
25/03/25	Société Royale d’Harmonie de Braine- l’Alleud info@srhbraine.be	Concert apéritif et soirée salle communale d’Ophain Rue des Combattants, 3 – 1421 Braine-l’Alleud Renseignements sur https://srhbraine.be/gala.php
13/04/25	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Genappe 14hr30 - Carnaval
01/06/25	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Salle de Lupoigne 11hr30 – BBQ musical
28/06/25	Le Renouveau Musical Genappe rmgenappe@skynet.be	Limelette 17hr00 - Corrida

SOLUTIONS JEUX PRESTO 45

MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K
1	A	G	G	R	A	V	A	N	T	E	S
2	C	A	R	A	M	E	L		A	M	I
3	C	R	E	M	E	R	I	E		B	D
4	L	E	S	E		R	E	G	A	L	E
5	A	S		A	M	E	N	A	G	E	R
6	M		P	U	A		E	L	I	M	E
7	E	L	I	X	I	R		E	R	E	S

MOTS CROISES PRESTO 46

	A	B	C	D	E	F
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						

HORIZONTALEMENT

- 1 Vernis
- 2 Noble populaire
- 3 Note en bas de page – Pointe parfumée
- 4 Mérités – été gai
- 5 Ils brillent
- 6 Aussi
- 7 Isolé d'un ensemble

VERTICALEMENT

- A Des Landest
- B Arbrisseau
- C Quotient intellectuel - Arrêt
- D Etats-Unis d'Amérique – Se cabra
- E Allongé
- F Il joue seul

La messe de Sainte-Cécile de la Fédération, a eu lieu le dimanche 1er décembre 2024 à 11h00 en l'église Saint-Roch de L'Ecluse, en collaboration avec l'Ensemble Musical de Beauvechain.

L'office religieux a été suivi du verre de l'amitié à la Maison du village.



Renouveau Musical de Genappe

Depuis environ 40 ans, l'harmonie du Renouveau Musical de Genappe ASBL organise son traditionnel souper oberbayern.

La date retenue cette année est le samedi 1er mars 2025 à partir de 19h00 à l'Espace 2000 de Genappe.

Venez déguster une délicieuse "choucroute jambonneau" aux sons de l'orchestre oberbayern du RMG et des traditionnels "Prosit".

Ambiance assurée ! Une soirée à ne pas rater !

Le prix du souper choucroute est fixé à 18,00 EUR, celui du plat de remplacement – boulettes sauce tomate – à 14,00 EUR. Cordiale invitation à tous !

Info et réservations : Mme Arlette Cange-Godalier : 067/77 17 08





FEDERATION MUSICALE DU BRABANT WALLON

A.S.B.L. – Rue Auguste Goemans 20 – 1320 Beauvechain
N° d'entreprise : 0458-423-780 - RPM Trib. Brabant wallon
Téléphone : 0477/32.22.30 – Courriel: info.fmbw@gmail.com

avec le soutien de la Province du Brabant wallon

SAMEDI 15 FÉVRIER 2025 : 14 HEURES

ACADÉMIE DE MUSIQUE - JODOIGNE

Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

CONCOURS « JEUNES SOLISTES – 2025 »

Entrée gratuite

Nous vous attendons nombreux afin de soutenir nos jeunes talents

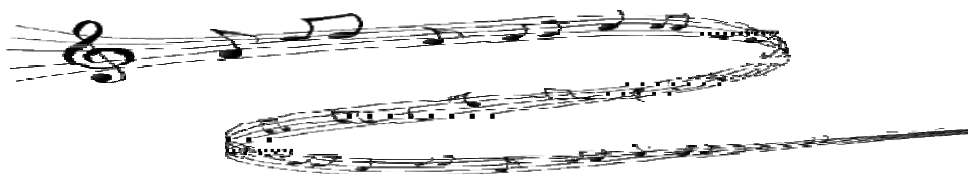


Catégorie : bois, cuivres et percussions

Niveau « Intrada » : A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine » : A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate » : A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto » : A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

Demi-finale organisée par l'USM : le dimanche 13 avril 2025 au Conservatoire Royal de Liège.

Finale nationale : le dimanche 18 mai 2025 à la Musikakademie d'Eupen.



Renseignements : 0475/37.13.38

info.fmbw@gmail.com



FEDERATION MUSICALE DU BRABANT WALLON
asbl



Concours « Jeunes solistes 2025 » de la Fédération du Brabant

Samedi 15 février 2025
Académie de Musique – Jodoigne
19, Place Dr. Lodewijckx – 1370 Jodoigne

Formulaire d'inscription à envoyer **avant le 30 janvier 2025** à la Fédération Musicale du Brabant par mail
au secrétariat : info.fmbw@gmail.com

Nom (majuscules) : Prénom :

Adresse : n° : bte :

Code postal : Localité :

Téléphone : GSM :

Email : Date de naissance :

Instrument :

Je souhaite m'inscrire dans la catégorie (*) au niveau (*)

- | | | |
|-----------------------------------|--------------------------------|--|
| ☐ Bois | ☐ Intrada | A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument |
| ☐ Cuivre | ☐ Sonatine | A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument |
| ☐ Percussions | ☐ Sonate | A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument |
| | ☐ Concerto | A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument |

Je joins au présent document une photocopie de ma carte d'identité (recto-verso) ainsi que la preuve du versement du droit d'inscription de 15 € (quinze euros)
sur le compte de la FMBW : BE30 0012 6149 5811 (+ mon nom en communication)

Programme – voir point IV du règlement

.....
.....

Je souhaite être accompagné par l'accompagnateur officiel du concours (*) O oui O non

Merci d'envoyer par Mail la partition Soliste (pour le jury) nous nous chargeons des copies, et la partition Piano pour ceux qui prennent l'accompagnateur officiel.

Date : Signature du participant :

Signature des parents (pour les mineurs) :

(*) Cochez la case adéquate



FEDERATION MUSICALE DU BRABANT WALLON

A.S.B.L. – Siège social : Rue Auguste Goemans 20 – 1320 Beauvechain

CONCOURS « Jeunes Solistes » - 2025

Règlement

I. Organisation générale.

Le concours « Jeunes Solistes – 2025 » est organisé en Brabant wallon par la Fédération Musicale du Brabant wallon FMBW avec l'appui d'un groupe de travail (ci-dessous appeler « Commission d'organisation du concours ») composé de membres de la FMBW et de personnalités du monde musical.

L'objectif de ce concours est de promouvoir les instruments à vent et les instruments de percussion, et d'en encourager l'apprentissage.

Le concours « Jeunes Solistes – 2025 » sera organisé à l'Académie de Musique de Jodoigne – Place Dr Lodewijckx, 19 – 1370 Jodoigne.

Le concours comprend trois catégories : bois, cuivres et percussions.

Chaque catégorie comporte quatre niveaux : « Intrada », « Sonatine », « Sonate » et « Concerto ». Chaque niveau correspond à des degrés d'études en académie de musique ou à un nombre d'années de pratique de l'instrument.

Niveau « Intrada »	A partir de F3, F4 ou 3 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonatine »	A partir de F5 ou 5 années de pratique de l'instrument
Niveau « Sonate »	A partir de Q2 ou T1 ou 7 années de pratique de l'instrument
Niveau « Concerto »	A partir de Q4, T3 ou 9 années de pratique de l'instrument

Le concours « Jeunes Solistes » en Brabant wallon 2025 constitue l'épreuve éliminatoire indispensable pour participer au Concours Sonatina 2025. Celui-ci s'articule en trois étapes distinctes et complémentaires, lors desquelles le candidat présente le même programme.

- Le concours « Jeunes Solistes » en Brabant wallon 2025 organisé par la FMBW à Jodoigne, le samedi 15 février 2025 ;
- La demi-finale francophone du Concours Sonatina USM 2025 organisée par l'USM (Union des sociétés musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles) le dimanche 13 avril 2025 au Conservatoire Royal de Liège, et lors de laquelle seront évalués les candidats sélectionnés lors des épreuves éliminatoires organisées dans chaque province (maximum 5 par fédération) ;
- La finale nationale du Concours Sonatina 2025 organisée à la Musikakademie d'Eupen, le dimanche 18 mai 2025 et rassemblant jusqu'à 30 candidats : maximum six sélectionnés par la FOEDEKAM (Fédération de la Communauté germanophone), maximum quatorze par VLAMO (Fédération de la Communauté flamande) et maximum dix par l'USM (Union des Sociétés Musicales de la Fédération Wallonie-Bruxelles).

II. Inscription.

L'inscription au concours se fait par l'envoi des documents suivants :

- le formulaire d'inscription mentionnant la catégorie et le niveau, dûment complété et signé. Les mineurs d'âge doivent faire contresigner ce formulaire par la personne responsable.

- une photocopie recto-verso de la carte d'identité.
- la preuve du paiement du droit d'inscription de 15 € (quinze euros), payable au plus tard le 30 janvier 2025, par transfert bancaire sur le compte de la FMBW : BE30 0012 6149 5811 avec en communication le nom du candidat.

Ces documents doivent être envoyés à la FMBW ASBL par mail au secrétariat : info.fmbw@gmail.com . Si certains documents font défaut à cette date, la candidature ne sera plus acceptée.

En complétant le formulaire d'inscription, le candidat (ou la personne responsable pour les mineurs d'âge) accepte que les données à caractère personnel le concernant, et collectées à cette occasion, soient traitées par la FMBW. Ces données sont traitées uniquement dans le but de le contacter et de lui communiquer les informations utiles dans le cadre du concours. Conformément à la loi relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le candidat peut exercer un droit d'accès, de rectification et de suppression des informations qui le concernent et ce, par courriel à l'adresse info.fmbw@gmail.com

III. Conditions générales de participation.

Le concours est ouvert à tous, sans limite d'âge. Les candidats doivent cependant être domiciliés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ils peuvent être inscrits ou non dans une école ou académie de musique, ou être autodidactes.

Le candidat ne peut avoir fréquenté, à la date d'inscription, les cours d'un institut supérieur d'enseignement artistique « en Belgique ou à l'étranger », sauf dans le cadre du programme « Jeunes Talents ». Dans ce cas, il ne peut s'inscrire qu'au niveau « Concerto ».

Le candidat qui a obtenu un résultat avec plus de 80 % des points dans un niveau, ne peut pas s'inscrire dans le même niveau les années suivantes.

IV. Programme.

Le programme sera choisi dans le répertoire correspondant à chaque niveau (voir annexe excel). Les œuvres ne figurant pas dans ce répertoire seront soumises à l'approbation de la commission d'organisation du concours. Une fois approuvé, le programme ne pourra plus être modifié pour les éventuelles étapes suivantes.

Le candidat présente une seule œuvre dont la durée approximative correspond au temps prévu pour le niveau :

Niveau « Intrada »	2 à 5 minutes
Niveau « Sonatine »	3 à 8 minutes
Niveau « Sonate »	4 à 10 minutes
Niveau « Concerto »	5 à 12 minutes

Le programme peut comporter des œuvres avec ou sans accompagnement de piano. Les accompagnements avec CD ne sont admis que pour la catégorie « percussions ».

Les candidats de la catégorie « percussions » peuvent présenter un ou plusieurs instruments de leur choix sans toutefois dépasser le temps prévu pour le niveau.

V. Déroulement.

Pour le 30 janvier 2025, le candidat devra envoyer à la FMBW sa partition ainsi que l'accompagnement piano pour le jury et le pianiste à l'adresse mail info.fmbw@gmail.com.

Le jour de l'épreuve chaque candidat doit apporter l'original imprimé des partitions.

Les épreuves du concours sont toujours publiques. Elles se déroulent par niveau suivant le présent règlement. Les organisateurs du concours prennent les frais des droits d'auteur (SABAM) à leur charge.

Le concours prévoit un accompagnateur « officiel ». Les partitions devront lui parvenir impérativement avant la date limite d'inscription c'est à dire le 30 janvier 2025.

Le candidat peut faire appel de sa propre initiative à un accompagnateur de son choix et à un tourneur de pages. Les frais éventuels sont alors à la charge du candidat.

Pour la catégorie « percussion » l'éventuel appareil de diffusion est amené par le candidat.

Si la durée dépasse le temps prévu pour le niveau, le jury peut interrompre la prestation.

A l'exception de l'accompagnateur musical retenu par le candidat et un éventuel tourneur de pages, aucune personne n'est autorisée à prendre place sur scène avec le candidat.

Les horaires fixés par les organisateurs ne peuvent en aucun cas être modifiés, sauf décision du président du jury au moment de l'épreuve.

VI. Jury.

Le jury sera composé d'un président assisté de trois membres.

Les membres du jury sont des pédagogues et musiciens professionnels. Ils sont désignés par la Commission d'organisation du concours.

Un représentant de la fédération au sein de la Commission d'organisation assiste (sans voix délibérative) aux délibérations et assure le secrétariat.

Après chaque niveau, le président et chaque membre du jury remplissent un document comportant des critères précis d'évaluation et notent individuellement et secrètement chaque candidat. Leurs notes sont ensuite additionnées et la moyenne est calculée. Toute note qui dépasse de plus de 10 % cette moyenne est ramenée aux limites de cette moyenne. Une moyenne pondérée est alors établie. Seuls les cas limites sont délibérés.

VII. Recours.

Le refus d'exécuter l'une des œuvres ou des extraits d'œuvres prévues au programme entraînent la disqualification du candidat.

Les décisions du jury sont sans appel.

Aucun recours relatif aux conditions d'organisation, au déroulement ou aux résultats du concours ne peut être admis. Le fait de participer au concours implique l'acceptation sans réserve des clauses du présent règlement. Tous les cas qui n'y sont pas prévus seront tranchés par la Commission d'organisation du concours.

VIII. Droit de propriété intellectuelle et droit à l'image.

Les candidats, par leur adhésion au concours, autorisent la reproduction ou la diffusion éventuelle de leur prestation, en toute ou en partie, sous n'importe quelle forme et support (publication papier, site internet, chaîne youtube, page Facebook, Instagram etc...) par la FMBW ou par tiers désigné par l'ASBL et ce, sans limite de temps.

La licence d'utilisation et de communication visée est consentie gratuitement par les candidats. L'inscription au concours implique, pour chaque candidat et personne les accompagnants, la cession de leurs droits à l'image. Ainsi, la FMBW se réserve le droit d'utiliser les vidéos et photos prises lors des diverses activités, prises dans le cadre du concours (prestations, remise des prix, etc...)

IX. Prix.

Un candidat qui a obtenu au moins 80 % est proclamé « lauréat » du concours « Jeunes Solistes – 2025 ». Un certificat de participation est attribué à tous les autres candidats.

Pour chaque niveau, trois prix seront attribués pour toutes catégories d'instruments confondues (bois, cuivres, percussions) :

- premier prix : un montant de 75 euros
- deuxième prix : un montant de 50 euros
- troisième prix : un montant de 25 euros

La remise des prix aura lieu, à l'issue du concours, après les délibérations du jury.

Les cinq lauréats qui, dans chacune des fédérations de l'USM auront obtenu les cotations les plus élevées, représenteront leur fédération à l'épreuve organisée par l'USM « Sonatina » le dimanche 13 avril 2025 au Conservatoire Royal de Liège, et l'épreuve nationale le dimanche 18 mai 2025 à la Musikakademie d'Eupen. Les montants des prix seront versés sur les comptes ayant payé les droits d'inscriptions.

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du secrétariat de la FMBW : Fédération Musicale du Brabant wallon, l'adresse mail info.fmbw@gmail.com

Tekla Bądarzewska

(Par Anne-Marie Polomé)

3^{ème} Partie

Bob Wills (1905-1970), musicien américain, a produit un arrangement enregistré en 1935, dans le style Western swing, puis il y a adapté des paroles chantées par Tommy Duncan pour un enregistrement de 1941 ¹ et, de nouveau en 1963, pour l'album « *Bob Wills Sings & Plays* ». *La Prière d'une Vierge* fait partie des œuvres qui lui ont valu d'être intronisé dans le *Nashville Songwriter Hall of Fame*, en 1970.

Dans la série télévisée « Tunnel », sortie en 2013, Charlotte Gainsbourg chante, sur cet air en voix off, alternant le français et l'anglais : « *Venez dans mes bras, closer to me, dear. Donnez-vous à moi; set aside all fear. Restons enlacés pour l'éternité, Yes, you shall be mine till the end of time.* »

C'est au Japon que perdure surtout cet engouement. Les Japonais, fascinés par cette mélodie, lui ont donné une seconde vie. On l'entend aux arrêts des trains à grande vitesse Shinkansen. Dans la banlieue de Tokyo, c'est l'air « remixé » qui prévient du passage des camions poubelles², en alternance avec *Pour Elise* de Beethoven ! Il en est de même à Taïwan où les camions bennes doivent avertir de leur passage pour que les habitants y déversent eux-mêmes leurs déchets ³.



La musicienne polonaise Maria Pomianowska l'a interprétée sur un instrument polonais oublié, le Suka Bilgorajska (« chienne » de Bilgoraj, une ville de la voïvodie de Lublin), recréé par le luthier Andrzej Kuckowski sur la base de dessins anciens ⁴. Le destin de cet instrument a des points communs avec *La Prière d'une Vierge* : une œuvre d'art oubliée et reconstruite.

Aucune autre œuvre n'a obtenu une telle publicité jusqu'à présent.

Postérité

L'énorme vide dans l'histoire de la musique polonaise, causé par l'instabilité politique, les partitions du pays et, plus tard, la Première et la Seconde Guerre mondiale, fait que chaque profil artistique de ces époques est extrêmement précieux.

Peu valorisée en Pologne de son temps, puis complètement oubliée, la musique de Tekla Bądarzewska, considérée comme un héritage national polonais, revit depuis le XX^e siècle ⁵.

¹ https://en.wikipedia.org/wiki/Maiden%27s_Prayer

² Tekla Bądarzewska i jej droga z Japonii do Polski – DocPlayer.pl

³ <https://www.paperblog.fr/1659136/les-camions-poubelle-a-taiwan/> Publié le 02 mars 2009 par *Xiao Wei Lian*

⁴ Fichier Suka Bilgorajska.jpg-Wikipedia

⁵ *Tekla Bądarzewska skomponowała słynną „Modlitwę dziewicy”, a jej nazwiskiem nazwano krater na Wenus* par Magdalena Mikrut-Majeranek, 2021.

Dans « *Les femmes compositeurs de musique. Dictionnaire biographique* » d’Otto Ebel, paru à Paris en **1910**, on peut lire que le compositeur polonais *Bądarzewska* Tekla est « *Auteur de mélodies faciles pour piano, dont plusieurs, telles que « Maiden’s Prayer » (La Prière de la Vierge) ont eu une édition considérable.* »

Dans son livre « *Le portrait vivant* » (**1949**), Isabelle Salvat parle d’une tante âgée qui attendait toujours son fiancé parti pour les Amériques. Chaque soir, elle jouait au piano les airs mélancoliques de son enfance comme *Le Lac de Côme*, *La Prière d’une Vierge*.

En 1964, Jerzy Waldorff (1910-1999), écrivain polonais et critique musical, écrit « *Mon Dieu ! Alors personne ne se souvient de Tekla Bądarzewska, compositrice de La Prière d’une Vierge ?... dans l’histoire de la musique légère, c’est probablement le premier exemple d’un tube qui s’est répandu dans le monde entier...* »

Depuis 1973, la Société des Amis de Varsovie s’occupe de l’entretien de la tombe de Tekla Bądarzewska Baranowska.

En 1991, l’Union astronomique internationale a donné le nom « Tekla Bądarzewska » à un cratère de Vénus de 29,6 km de diamètre. La planète lie ainsi Tekla aux musiciennes Clara Wieck, Nadia Boulanger, Maria Callas, Edith Piaf, à la chanteuse et danseuse Joséphine Baker, à la poétesse polonaise Maria Konopnicka (1842-1910), à la pédagogue Maria Montessori, à Anne Frank, à Irène Joliot-Curie, prix Nobel de chimie, et à bien d’autres ⁶.

C’est essentiellement grâce au Japonais **Yukihis Miyayama**, un producteur travaillant pour Kings Records à Tokyo, que Tekla Bądarzewska et ses compositions ont été redécouvertes. Sa mère appréciait beaucoup *La Prière d’une Vierge*. A son décès, il s’est senti investi d’une mission : retrouver le maximum de partitions de Tekla et faire redécouvrir l’art de cette dernière. Il a été aidé en cela par Dorota Halasa, une Polonaise vivant au Japon. Ses recherches, qui ont duré une vingtaine d’années, lui ont permis de rassembler une quarantaine d’œuvres oubliées de la musicienne, à Varsovie, Moscou, Stockholm, Londres (British Library).

En 2007, il a sorti, au Japon, un album de 17 chansons interprétées par la pianiste russe Julia Chaplina, « *Fulfilled Prayer of the Virgin* ». Elles n’avaient plus été jouées depuis plus de 150 ans.



⁶ Liste des cratères de Vénus – Wikipedia. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Bądarzewska_\(crat%C3%A8re\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Bądarzewska_(crat%C3%A8re))

En 2009, « *Prière oubliée* », un reportage de Dorota Halasa, Katarzyna Michalak et Artur Giordano, diffusé sur la radio polonaise Lublin, a remporté le *Prix Italia* en catégorie musique. Ce prix est un concours international, organisé par la RAI. Il se déroule en Italie et cherche à récompenser la qualité, la créativité et l'innovation dans les programmes radiophoniques, télévisuels et sur le Web ⁷.

Madame **Beata Michalec**, docteur en histoire et en sciences humaines, enseignante, secrétaire de TPW (Towarzystwa Przyjaciół Warszawy, la Société des Amis de Varsovie), présidente du Conseil principal de cette Société (2013-2019), est présidente du Comité de restauration de la mémoire Tekla Bądarzewska qu'elle a fondé **en 2010** ⁸.

Son travail minutieux a permis de retrouver des informations importantes sur l'origine de la famille et la vie de l'artiste. Elle a édité plusieurs ouvrages dont « Tekla z Bądarzewskich Baranowska, Zapomniana kompozytorka z Mazowska ». (Tekla z Bądarzewskich Baranowska, une compositrice oubliée de Mazovie).

Biographe de la compositrice, elle parvient **en 2011**, à faire donner le nom de Tekla Bądarzewska à une place de Varsovie, située dans le quartier Muranów au centre de la capitale.

Les œuvres de Tekla Bądarzewska ont fait l'objet d'un premier concert mondial au Château Royal de Varsovie, le 8 mars **2011**.

Depuis 2012, sont sorties plusieurs publications polonaises, parfois accompagnées d'un CD.

La musicienne polonaise, docteur en art et directrice artistique du Festival interculturel de Varsovie, **Maria Pomianowska**, a beaucoup œuvré pour relancer la musique de Tekla Bądarzewska. Avec « *Maria Pomianowska et ses amis. Le son oublié Tekla Bądarzewska* » (Musart 2012), Maria Pomianowska et Paweł Betley proposent la musique de Tekla Bądarzewska pour piano, harpe, instruments classiques et ethniques de différentes parties du monde. C'est le premier album polonais de Tekla Bądarzewska.

Le flûtiste Paweł Betley, enregistrant *Le chant du rossignol* a trouvé que « *Sa musique est comme un conte de fées... Apparemment simple, parfois naïve, elle touche ces zones de l'âme dont nous avons oublié l'existence depuis longtemps.* »

« *Le problème avec Bądarzewska, c'est qu'on la juxtapose constamment à Chopin* » dit Maria Pomianowska... - *En attendant, il faut plutôt la comparer à Johann Strauss, car ils avaient tous les deux l'incroyable capacité de créer des mélodies attrayantes* ⁹. »

Le **30 mai 2012**, à l'initiative d'Urszula Koźlakiewicz, a été créée à Mława, sa ville natale, la « Société des passionnés de la créativité de Tekla Bądarzewska » (Towarzystwo Miłośników Twórczości Tekli Bądarzewskiej ou TMTTB). Elle a comme objectif de promouvoir et de rappeler le travail de cette artiste en organisant notamment des concerts et des ateliers artistiques pour enfants.

⁷ <http://syntone.fr/des-palmares-des-prix-et-toujours-peu-de-son/>

⁸ https://www.mlawa.pl/vcontent_print/node/18666

⁹ Tekla Bądarzewska : artystka wskrzeszona (cz.2)/meakultura.pl, Mémoire de licence de Pauline Olko (extrait). Institut de musicologie de l'Université Jagellonne de Cracovie.

Le **16 juin 2012**, un concert de gala intitulé « Autour de la musique de Tekla Bądarzewska » a proposé un arrangement orchestral de ses œuvres au Palais historique de Mława. Les étudiants et professeurs de l'école de musique locale Andrzej Krzanowski en ont été les interprètes, avec, comme chef d'orchestre, le compositeur et arrangeur Artur Żuchowski.

Lors de la session du conseil municipal de Mława, le 26 février **2013**, les conseillers ont décidé de dédier le kiosque à musique du parc municipal à Tekla Bądarzewska.

En souvenir du couple Henckel von Donnersmarck - La Païva, enthousiastes zéloteurs de Tekla, sa musique fait encore l'objet de concerts à Świerklaniec en Pologne, anciennement Neudeck, en Silésie, où le comte avait fait construire un magnifique château, actuellement disparu.

De nos jours, ces mélodies, qui touchent les sentiments humains en profondeur, peuvent s'écouter chaque jour chez tous ceux qui ont accès à YouTube.

LA PRIÈRE D'UNE VIERGE
CÉLÈBRE MÉLODIE
pour PIANO

EDITION ORIGINALE TEKLA BĄDARZEWSKA
Andante Op. 4

PIANO

La même simplifiée pour Piano par R. THUILLIER. Existe aussi pour Banjo, Violon, Mandoline, Flûte, Clarinette, Cornet à Pistons.

EDITIONS C. H. BIGOLET
29 rue de la Chapelle, Paris. C. H. B. 50

FIN



Que font les rois ? Ils jouent, ils s’amusent pendant que la Belle Hélène se laisse séduire par le berger Pâris et fait du roi Ménélas un mari trompé. Les Dieux semblent arbitrer, mais c’est Offenbach qui mène la danse, parodie l’Iliade et la compare au 2nd Empire. Présentée à Paris en 1864, l’œuvre eut un grand succès immédiat

Salle Jules Bastin – Waterloo

Maison communale – Rue François Libert 28 – 1410 Waterloo

En avant-soirée de réveillon, le mardi 31 décembre 2024 à 18 heures

Et le dimanche 5 janvier 2025 à 15 heures

Infos et réservations : 0486 36 03 81 (mardi, mercredi et vendredi de 9 à 12 h).

Prix nets Adultes 28€ ; +de 60 ans 25€ ; Etudiants 22 € ; Enfants 15€ BE93 0682 2403 5267

Grande salle WHall – Centre Culturel de Woluwe-Saint-Pierre

Avenue Charles Thielemans 93 – 1150 Woluwe-Saint-Pierre

Dimanche 12 janvier 2025 à 15 heures

Infos et réservations : 0486 36 03 81 (mardi, mercredi et vendredi de 9 à 12 h).

Prix nets Adultes 28€ ; +de 60 ans 25€ ; Etudiants 22 € ; Enfants 15€ BE93 0682 2403 5267

Salle Bayard – Centre Culturel de Dinant

Rue Grande 37 – 5500 Dinant

Dimanche 26 janvier 2025 à 15 heures

Infos et réservations CCDinant 082 21 39 39 (du lundi au vendredi de 8:30 à 12:30 et 13:00 à 17:00 h) ou
billetterie en ligne via reservation@ccdinant.be

Prix nets Adultes 28€ ; +de 60 ans 25€ ; Etudiants 22 € ; Enfants 15€



Ambiance assurée par cinq sociétés au Jardin du Père Nebel à Beauvechain

Les week-ends de décembre ont particulièrement bien été animés au sein du Jardin du Père Nebel à Beauvechain. En collaboration avec celui-ci, cinq de nos sociétés affiliées se sont produites durant une heure d'animation pour ambiancer petits et grands.

Ces derniers ont pu découvrir la Fanfare de Dongelberg, le Renouveau Musical de Genappe, l'Ensemble instrumental le Réveil Tillycien, les Fanfares d'Orp et l'Ensemble Musical de Beauvechain.

Suite à ce beau succès, rendez-vous est déjà pris pour décembre 2025.

Fanfare Ste Barbe & St Laurent de Dongelberg – le 7 décembre 2024.



Ensemble Instrument « Le Réveil Tillycien » - le 14 décembre 2024



Le Renouveau Musical de Genappe – le 21 décembre 2024



Société Royale « Les Fanfares d'Orp » - le 22 décembre 2024



L'Ensemble Musical de Beauvechain – le 28 décembre 2024



PETITES et GRANDES ANNONCES

n.d.l.r. : Désormais, cette rubrique vous est ouverte pour toute petite annonce non commerciale (concernant la musique ou non). Pour envoyer tout cela, rien de plus simple, une seule adresse Email à retenir : celle de notre secrétaire : christvin@hotmail.fr

Les Chœurs de l'Union européenne recrutent. Si vous aimez la musique classique, que vous possédez des qualités vocales et savez lire une partition, venez à une de nos répétitions.

Pour en savoir plus : <http://fr.eusing.eu/nous-rejoindre.html>



MUSIC COMPANY

Nous vous proposons un assortiment d'instruments:
Cuivres & bois, pianos digitaux, batteries et accessoires.
Entretien et réparation aux meilleurs prix.

Rink 30 - 1600 Sint-Pieters-Leeuw
+32 (0)2 377 72 29

www.music-company.be



ABe-SECURITY

**Conception - Installation - Reprise
Maintenance - Dépannage 24/7**



détection intrusion



contrôle d'accès



détection incendie



vidéosurveillance



électricité



domotique

DEVIS GRATUIT partout en Belgique

081/65.56.29
info@abelectronics.be

Notre expertise, **LA SÉCURITÉ...**
Votre protection? **NOTRE PRIORITÉ !**

Partner of



B-1635

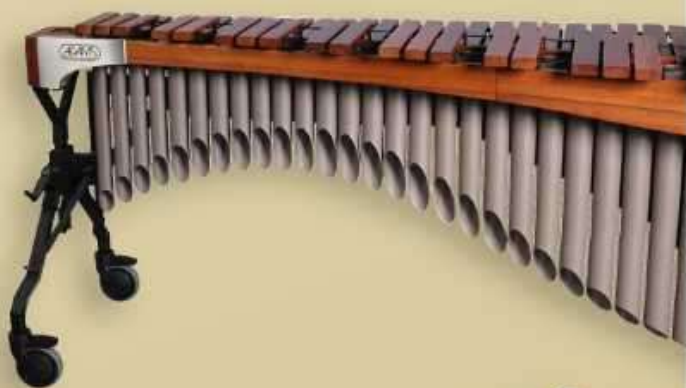


20-1103-87

TOUT POUR LA MUSIQUE A VENT

UN ASSORTIMENT MAGNIFIQUE DES MARQUES FAMEUSES

Grand atelier de réparation et instruments à vent et de percussion de la propre usine.



ADAMS LUMMEN (B)

Bosstraat 73
B-3560 Lummen
info@adams-music.be
+32 (0) 13 35 20 20

HEURES D'OUVERTURE

Lundi	Fermé
Mardi	9.00-18.00
Mercredi	9.00-18.00
Jeudi	9.00-18.00
Vendredi	9.00-18.00
Samedi*	9.00-17.00
Dimanche	Fermé

*atelier de réparation jusque 16h00



ADAMS MUSIC CENTRE
ADAMS-MUSIC.BE